



## Point presse du 14 septembre 2021 : Une rentrée de combat

Nous sommes combatifs car nous ne nous résoudrons jamais à avoir un département à la traîne sur les sujets qui engagent l'avenir. Nous sommes sur le terrain au contact des habitants. Les attentes sont fortes.

### **Malgré les affichages, l'éducation n'est pas une priorité du département**

#### **- Bio et justice sociale absents de la restauration scolaire départementale :**

Le département de la Vienne - toujours lanterne rouge - s'est fixé l'objectif ridicule d'atteindre 3% d'alimentation bio (cf. le magazine d'avril 2021). À comparer avec les 20% de produits bio dans la restauration collective des collectivités de Nouvelle-Aquitaine en 2030 (et 30% dans les lycées) ou les 25% actuels dans les cantines de Poitiers.

**En cette rentrée, toujours pas de tarification des repas au quotient familial. C'est pourtant une demande des familles les plus modestes : avoir la possibilité pour chaque collégien de bénéficier d'un repas sain et équilibré par jour.**

#### **- insuffisance du nombre de détecteurs de CO<sub>2</sub>.**

Les détecteurs de CO<sub>2</sub> sont une recommandation du Conseil scientifique. L'aération des salles de classe et des réfectoires fait partie des règles sanitaires de base, encore plus depuis la crise sanitaire.

Or certains départements, comme la Mayenne (majorité de droite), ont installé 300 capteurs pour 41 collèges publics et privés. **Dans la Vienne, il faudrait *a minima* un détecteur de CO<sub>2</sub> par classe de 6<sup>ème</sup>** (pas de vaccination avant 12 ans).

### **Un plan d'urgence pour la MDPH**

Il n'y a pas de prise de conscience de la majorité départementale concernant la MDPH.

En juillet le Président nous a dit que les délais d'instruction étaient « très bons ». Sur le terrain, c'est souvent l'insatisfaction quant au service rendu par la MDPH.

Les délais sont trop longs et les décisions trop restrictives, notamment concernant l'attribution des AESH (accompagnement des élèves en situation de handicap).

**Proposition : plan d'urgence immédiat pour améliorer le service rendu aux usagers avec renforcement des équipes MDPH. 5 nouveaux agents, soit 200 000 euros annuels.**

On a l'impression que l'humain importe moins que les grands chantiers d'investissement qui eux font l'objet d'une mobilisation financière énorme et d'une communication massive.

### **Une majorité fermée**

**La Vienne en transition, seul groupe d'opposition, est écartée de nombreuses instances. Le suivi des dossiers majeurs nous est interdit. Cela relève d'une forme de sectarisme.**

Le groupe La Vienne en transition

Ludovic Devergne, Florence Harris, Sarah Rhallab, Grégory Vouhé

## **Annexe : liste des organismes dont les élu·e·s sont exclu·e·s**

- SDIS. Fin de la vice-présidence donnée à l'opposition.
- Comité de suivi du projet ARENA : 5 titulaires → aucun élu de l'opposition. 100 % majorité
- Société d'économie mixte du bois de la Mothe Chandenières, qui a financé l'implantation du Center Parcs : 6 titulaires → aucun élu d'opposition. 100 % majorité
- Société d'économie mixte patrimoniale de la Vienne, qui concourt financièrement au financement de l'ARENA et de l'Historial : 7 titulaires → aucun élu d'opposition. 100 % majorité
- Société d'économie mixte du Palais des congrès du Futuroscope : 6 titulaires → aucun élu d'opposition. 100 % majorité
- Institut Départemental pour la protection de l'Enfance et l'accompagnement des Familles de la Vienne (IDEF) : 6 titulaires → aucun élu d'opposition. 100 % majorité
- Habitat de la Vienne : 6 titulaires → aucun élu d'opposition. 100 % majorité
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) : 6 titulaires → aucun élu d'opposition. 100 % majorité
- Commission d'appels à projets « restructuration des centres bourgs et centres anciens ». Instance qui avait proposé une subvention de 500 000 euros pour la rénovation du bourg de Mont-sur-Guesnes dans le mandat passé. 5 titulaires → aucun élu d'opposition. 100 % majorité.
- Conseil d'administration du collège Henri IV : 2 titulaires membres de la majorité. Un membre de l'opposition suppléant alors même que le collège en question se situe sur le canton de Poitiers 3.